
AVIS DE LA FACULTÉ DE MUSIQUE

*Présenté au vice-rectorat au développement académique et
à la transformation institutionnelle dans le cadre de la
consultation sur la transformation institutionnelle de
l'Université de Montréal*

Le 25 avril 2016

Table des matières

Contexte	3
Réflexions de l'équipe de direction de la Faculté de musique	5
I- Actualisation du projet académique : favoriser un déploiement et un fonctionnement organiques	5
a) Axes de partenariats universitaires.....	5
b) Axes de partenariat avec le milieu artistique.....	7
II- Le développement d'espaces de recherche interdisciplinaires.....	8
III- L'engagement communautaire	11
IV- Les services	12
V- La gouvernance facultaire	13
En conclusion	14

Contexte

Depuis sa fondation il y a plus de 65 ans, la Faculté de musique a contribué à l'avancement de la recherche, à l'élargissement des pratiques et au développement de nouveaux langages musicaux. Une mise à jour constante de ses enseignements, alimentée par une attention aux courants artistiques qui ont jalonné le 20^e siècle, l'a amenée à mettre sur pied des programmes en jazz et en électroacoustique, à intégrer les musiques du monde ainsi que les musiques numériques et à favoriser l'interaction entre les disciplines. À ce titre, elle a profondément marqué l'évolution de la communauté musicale québécoise.

La Faculté est aujourd'hui à elle seule un écosystème qui a su réunir et encourager la fécondation réciproque des secteurs de l'interprétation, de la création et de la musicologie, tout en valorisant leurs spécificités respectives. Grâce à la synergie qui en découle, des axes de formation uniques en Amérique du Nord se sont développés. Cette réalité, de même que la réputation de nos programmes d'enseignement et le rayonnement de nos professeurs, contribuent à la notoriété et au pouvoir d'attraction de la Faculté de musique.

L'équipe de direction souhaite participer, aux côtés de nombreux autres intervenants, à l'exercice de repenser notre université en fonction d'un projet fondateur. D'entrée de jeu, il nous importe de souligner que nos propositions et notre réflexion sont balisées par le fait que la discipline musicale rassemble des savoir-faire multiples qui s'appuient essentiellement :

- sur la maîtrise d'un langage spécifique et complexe, cristallisé par la partition musicale;
- sur la compréhension de l'ensemble des notions et des concepts qui sont associés au langage musical;
- sur la maîtrise d'un instrument dont l'apprentissage débute au niveau de l'école primaire, et ce pour la plupart de nos secteurs d'enseignement;
- sur des dispositions particulières qui se nomment : talent, oreille musicale (ou audition intérieure des sons), sensibilité artistique. Autant d'aptitudes qui ne sont pas données à tous et qui sont au cœur de l'évaluation des candidatures à l'admission dans nos programmes.

La Faculté de musique souhaite montrer comment son identité propre et les spécificités qu'elle a su développer au fil des dernières années font d'elle un établissement d'excellence dont l'unité et les savoirs multiples constituent un atout face aux enjeux et aux défis stimulants de la transformation institutionnelle. Ainsi, le présent document a pour objet :

- de brosser un portrait de son évolution récente, dont plusieurs aspects s'inscrivent déjà dans les objectifs de la transformation institutionnelle;

- de démontrer la force stratégique qu'elle détient en tant qu'entité institutionnelle autonome.

À travers cette mise à jour de notre situation, nous souhaitons dégager les éléments structurants qui nous permettront de contribuer efficacement à la mise en œuvre de la transformation institutionnelle.

I- Actualisation du projet académique : favoriser un déploiement et un fonctionnement organiques

La Faculté de musique doit veiller au maintien d'une formation disciplinaire qui se déploie de la première année du baccalauréat jusqu'au doctorat. En raison des balises mentionnées en introduction, des programmes conjoints de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat avec d'autres unités sont au départ inconcevables : ils imposeraient aux étudiants issus d'autres disciplines des formations musicales préalables pointues à tous les niveaux.

Le type de projet susceptible d'inclure une clientèle sans formation musicale s'apparenterait à certaines activités offertes dans le cadre de la série *Les belles soirées* : des séances y sont consacrées à la découverte de l'œuvre de musiciens dans le contexte des courants philosophiques et artistiques de leur époque, avec auditions et illustrations diverses; elles convoquent des notions issues de différentes disciplines. Si nos professeurs interviennent régulièrement dans ce contexte, nous considérons qu'une telle démarche ne s'inscrit pas dans le mandat de formation de la Faculté de musique.

Par contre, décroisement et interdisciplinarité ont trouvé chez nous des voies fructueuses à travers :

- des partenariats universitaires, pour la conception de programmes courts et la création de cours de compétences transversales;
- des partenariats avec le milieu musical et artistique, par l'intermédiaire de nos professeurs-chercheurs qui sont des acteurs importants de la scène musicale, et de nos diplômés dont plusieurs agissent au sein de différents organismes musicaux et culturels.

a) Axes de partenariats universitaires

Apport à la culture générale et à la gestion

Du côté des programmes courts, des cursus axés sur des objectifs de culture générale et/ou de gestion qui n'exigent pas une formation musicale avancée se sont révélés porteurs et gagneraient à être poussés plus avant. Exemples :

- Mineure en musique, arts et société. Cette dernière est en révision en vue d'un cursus axé davantage sur les arts, comme l'annonce le nouveau titre : mineure en musique et beaux-arts, en collaboration avec la FAS.

- Microprogramme en enseignement instrumental (La FSÉ nous a déjà fait part de son intérêt pour le contenu de quelques ateliers).

Sur un autre plan, nous avons rendu accessible à la communauté une formation musicale de base à travers des enseignements de type « introduction à la théorie musicale » qui peuvent ouvrir l'accès à nos cours de propédeutique.

Amélioration de l'expérience étudiante et soutien à l'insertion professionnelle

La collaboration avec d'autres unités nous a permis de créer des cours de compétences transversales et des partenariats ciblés. Rappelons que l'autoévaluation des programmes que nous avons menée de 2007 à 2010 a révélé un portrait bien différent des métiers du musicien, qui se déclinent aujourd'hui selon un éventail qui s'est considérablement élargi depuis la fin du 20^e siècle. Aux carrières de compositeur, soliste, chambriste et musicien d'orchestre se sont ajoutées celles de chercheur, archiviste, recherchiste au sein de diverses entités, journaliste, critique musical, musicothécaire; compositeur de musique de film, de jeux vidéo, de trames sonores pour la danse, le cinéma ou le théâtre; concepteur d'outils informatiques au service des musiciens; directeur artistique et directeur administratif d'organismes culturels; agent d'organismes subventionnaires gouvernementaux ou municipaux; intervenant dans des sociétés de droits d'auteur; traducteur pour des organismes musicaux, etc.

Nous avons donc intégré à nos formations un ensemble de cours qui développent des compétences requises dans ces nouveaux contextes et qui font appel, dans plusieurs cas, à des intervenants issus d'autres disciplines que la musique. Exemples :

- santé corporelle du musicien
- préparation mentale à la performance instrumentale
- droit d'auteur en musique (qui s'adresse aux étudiants en droit et en musique)
- institutions musicales au Québec
- musiques, institutions et politiques culturelles

Pour donner une plus grande portée à cette démarche, quatre nouveaux programmes courts ont été créés :

- DÉSS en médiation de la musique (ouverture en septembre 2016)
- DÉSS en musiques numériques (ouverture en septembre 2016)
- Microprogramme en enseignement instrumental (ouverture en septembre 2016)
- Microprogramme « coffre à outils du musicien » (ouverture en septembre 2017)

La création de nouveaux programmes courts avec des contenus faisant écho aux besoins du milieu musical a grandement amélioré l'expérience étudiante tout en contribuant à une meilleure insertion professionnelle.

Mentionnons une récente collaboration avec le Comité de développement professionnel continu de l'École d'orthophonie et d'audiologie (ÉOA), collaboration grâce à laquelle

des tests auditifs ont été mis au point spécialement pour les étudiants en musique. Dans le sillage de cette initiative :

- nos étudiants sont sensibilisés à la nécessité de protéger leur audition;
- les étudiants en audiologie qui participent aux tests sont placés dans un contexte quasi-professionnel (auparavant, ces étudiants se testaient les uns les autres).

Les tests ont été modifiés pour prendre en compte les besoins des musiciens. En attachant ce volet à leur formation, les étudiants en audiologie de l'UdeM acquièrent ainsi une compétence plus pointue et teintée d'une spécificité intéressante pour leur professionnalisation.

De même, une collaboration avec le Département de kinésiologie (déjà entamée) pourrait donner lieu à la mise en place de cours qui servent aux étudiants de musique comme à ceux de kinésiologie.

Diminuer les risques de blessures pendant l'apprentissage, gérer le stress face aux situations de concert, acquérir des notions en entrepreneuriat, devenir polyvalent pour mieux gérer sa carrière font désormais partie des objectifs de formation de la Faculté de musique, et ce, avec la collaboration des professeurs d'autres disciplines d'enseignement de l'UdeM.

Enfin, dans un même esprit de rapprochement et de travail intégré avec les domaines des sciences dures, une collaboration ancienne avec le Département de psychologie de la FAS et le BRAMS s'est récemment concrétisée à travers l'ouverture (prévue pour septembre 2016) du baccalauréat en neurosciences cognitives au sein duquel une option sur trois est consacrée aux neurosciences de la musique. Dix-huit cours issus des programmes de la Faculté de musique y figurent. Les récentes demandes d'admission montrent que le programme rencontre le succès attendu et répond à une demande au sein du monde professionnel (plus de 300 demandes étaient relevées à la fin du mois de février 2016).

Fort de ces expériences, la Faculté de musique compte poursuivre son développement académique en maintenant un haut niveau de spécificité conjuguée à une ouverture disciplinaire nécessaire à la formation de ses étudiants.

b) Axes de partenariat avec le milieu artistique

Les enseignants de la Faculté se sont alliés à des intervenants du milieu des arts et de l'enseignement de la musique à travers divers projets artistiques. Ces partenariats ont la double fonction d'assurer le rayonnement de notre unité et sa présence constante dans le milieu professionnel, mettant ainsi nos étudiants en contact avec des professionnels du milieu mais aussi avec d'autres secteurs du domaine des arts. L'objectif est ainsi atteint de bonifier leur formation par une expérience adéquate à la dynamique du milieu socioculturel contemporain.

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les initiatives qui viennent enrichir le cheminement des étudiants. Mentionnons simplement les collaborations :

- en danse, avec L'École de danse contemporaine et le studio Sarah Bild
 - o interprètes et compositeurs travaillent à la production de spectacles tous les ans avec des chorégraphes de renom qui dirigent des danseurs en apprentissage;
- dans le domaine du cinéma
 - o avec les universités Concordia et McGill, alors que nos étudiants composent et jouent les trames sonores des films d'étudiants inscrits au programme « Film d'animation » de Concordia, avec le soutien technique des studios d'enregistrement de McGill;
 - o avec des professionnels du milieu du cinéma (cinéastes, producteurs, diffuseurs et compositeurs professionnels) pour la conception d'une maîtrise internationale en musique de film dans le cadre du projet *International Master in Composition for Screen* (ICSS) soutenu financièrement par l'organisme européen Érasmus+. Ce projet réunit quatre établissements universitaires (Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, Conservatoire de Bologne, Conservatoire Kask de Gand et Faculté de musique);
 - o Avec le centre NAD pour le secteur jeu vidéo;
- avec l'OSM pour un récent projet de lecture des partitions de nos étudiants en composition par cet orchestre.

La Faculté de musique encourage cette approche par cibles dans l'établissement de partenariats académiques, qu'ils soient à l'interne ou à l'externe. Leur pertinence, tant pour les professeurs que pour les étudiants, repose sur la possibilité de dessiner des projets « sur mesure » en tenant compte des réalités des uns et des autres. Ce mode de fonctionnement, qui est à nos yeux à la fois souple et d'une grande efficacité, mérite l'attention et le soutien de l'université qui doit mettre en place les mécanismes nécessaires pour nous aider à optimiser et à accroître les initiatives.

II- Le développement d'espaces de recherche interdisciplinaires

Une solide formation en musique se conjugue naturellement avec différents axes de recherche qui mettent à contribution théoriciens, créateurs et interprètes. Les professeurs et les étudiants sont depuis toujours à l'affût de ce qui peut, hors de la sphère musicale, nourrir leur démarche.

À la faveur des développements récents dans les domaines des neurosciences, des technologies/outils informatiques, des sciences humaines et médicales au sein de l'Université de Montréal, de nouveaux espaces de recherche émergent qui sont à la

croisée de différentes disciplines : ils intéressent vivement l'ensemble des acteurs de la Faculté de musique, qui ont par ailleurs mis en place des structures de recherche susceptibles de générer et d'accueillir des types de projets pouvant recouper au moins trois des grands secteurs - 1) santé, 2) société & culture et 3) nature & technologies - et d'ainsi répondre aux thématiques transversales de recherche qui se dessinent actuellement au niveau universitaire.

L'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM)

La Faculté de musique voit en l'OICRM une plateforme importante pour le développement d'axes de recherche interdisciplinaires. Rappelons que cet observatoire (oicrm.org) réunit plus de 70 chercheurs en musique d'universités québécoises, canadiennes et étrangères (41 chercheurs réguliers et 36 collaborateurs), près de 285 étudiants actifs dont six stagiaires postdoctoraux (14² aux études doctorales et 137 à la maîtrise) ainsi que des professionnels de la recherche; notons également que six chaires, onze laboratoires et trois groupes de recherche sont affiliés à l'OICRM. La plupart des chercheurs y travaillent de façon coordonnée et en collaboration depuis 2004 autour d'un programme de recherche en musique articulé sur trois axes : APPRENDRE, FAIRE et COMPRENDRE.¹

À titre d'exemple, l'une des équipes de recherche de l'OICRM, le DPMQ (Développement des publics de la musique au Québec) s'intéresse à la fois à la vitalité des institutions musicales et à l'identité du public qui les fréquente. Son étude porte essentiellement sur les publics de la musique savante occidentale, sans exclure pour autant la musique populaire ou les musiques du monde. L'objectif est, d'une part, de cartographier le public actuel et, d'autre part, de contribuer, en collaboration avec les institutions, à mettre au point des nouvelles stratégies pour dynamiser la relation public/musique. Les institutions partenaires sont locales et internationales, issues aussi bien du monde universitaire, de l'enseignement musical et de la recherche (UdeM, INRS, ULaval, UQAM, UQTR, CNRS, Conservatoire de Paris, la Philharmonie en France) que des institutions musicales et centres culturels (Orchestre symphonique de Montréal, Violons du Roy, Société de Musique Contemporaine du Québec, Festival de Lanaudière, Festival du monde arabe, Conseil Québécois de la musique, etc.).

De même, les laboratoires de l'OICRM liés au domaine de l'ethnomusicologie assurent non seulement un rayonnement important grâce à la collection d'instruments de musique (plusieurs collaborations avec différentes institutions culturelles et de recherche dont tout récemment avec le Musée canadien de l'histoire d'Ottawa), mais aussi une continuité des recherches sur les populations autochtones. Les chercheurs travaillent actuellement avec les populations concernées, dans une perspective de co-construction des savoirs, à la mise au point d'une carte interactive réunissant plusieurs types de données sur les patrimoines musicaux. Ce travail se fait en collaboration avec le

¹ Avec ses divers pôles de recherche, l'OICRM a obtenu cette année plus de 800 000 \$ en subvention dans les différents concours. Un succès historique de l'ensemble de nos chercheurs et musicologues.

Département de géographie de la FAS, dont la professeure Thora Herrmann, et vise un partenariat avec des institutions nationales et internationales (Musée crie Ouje-Bougoumou, Aanischaaukamikw Cree Cultural Institute, Musée Shaputuan (Innu), Kawachikamach (Naskapi), SIIDA (Sami, Finlande), Arctic Centre (Rovaniemi, Finlande), Institut of Northern Nations (St-Petersbourg, Russie), Centre Culturel Avataq (Inuit), Arctic College (Inuit)).

La plateforme de recherche et d'expérimentation de la salle Claude-Champagne

Si les projets de l'OICRM sont ancrés dans le milieu musical, celui de notre projet *Salle expérimentale de concert*² promet de rassembler non seulement interprètes, créateurs et musicologues, mais aussi des chercheurs issus d'autres domaines. Il recouvre à la fois les aspects de recherche et de production, entre autres autour des problématiques transversales suivantes :

- la connaissance du phénomène musical sur les plans acoustiques et perceptifs (ingénieurs, audiologues, psychoacousticiens...);
- la réception de la musique à travers les aspects cognitifs, sensoriels et émotionnels qui y sont associés (psychologues, chercheurs en neurosciences...).

Plus précisément, les projets les plus novateurs s'intéresseront aux possibilités de l'orchestre symphonique à l'ère du numérique en abordant tant la notation musicale dans une perspective interactive et audiovisuelle que le développement de l'interface pour interprète, la question de la microtonalité au sein de l'orchestre ou encore le traitement du son en temps réel.

Comme on peut le constater, les projets qui seront menés à la salle Claude-Champagne allieront donc notre tradition orchestrale et l'essor du numérique. Rappelons que le CIRMMT³ de l'université McGill est un partenaire dans ce projet et que le BRAMS⁴ demeure un allié naturel pour les problématiques qui relèvent notamment de la psychoacoustique ou des neurosciences.

Par ailleurs, les aspects socioculturels de la diffusion de la musique rejoindront en bien des points les préoccupations du DPMQ, ce qui assure une cohérence interne et une articulation de la recherche entre nos principales plateformes.

La mise en commun des expertises de recherche nous apparaît comme l'un des volets les plus prometteurs et les plus stimulants de la transformation institutionnelle. Cette mise en commun doit être soutenue par l'Université et par l'ensemble des unités dans une réflexion ouverte et attentive aux problématiques de tous ordres qui surgissent dans la société en mutation qui est la nôtre.

² Ce projet a obtenu un soutien FCI en août 2015 et devrait accueillir ses premiers chercheurs au plus tard en janvier 2017.

³ CIRMMT : Center for Interdisciplinary Research in Music Media and Technology

⁴ BRAMS : International laboratory for Brain, Music and Sound Research

Les travaux qui en résulteront devraient bénéficier de la plus grande visibilité possible.

Enfin, la Faculté de musique croit essentiel de travailler à l'établissement de nouveaux espaces dans le secteur de la recherche-crédation. Elle souhaite contribuer avec toute l'énergie et la créativité que lui confère sa spécificité musicale.

Permettons-nous de rêver un peu en évoquant la mise en place d'un centre de création et d'étude sur l'opéra, considéré par Wagner comme « l'œuvre d'art totale ». Ce laboratoire comporterait un volet axé sur l'histoire et l'évolution récente de l'opéra dans le contexte où les technologies et le développement des médias ont entraîné un mélange des genres et suscité de nouvelles approches dans la conception et la production d'opéra. Idéalement, il comporterait aussi un volet création. Dans les deux volets, les expertises seraient issues de la Faculté de musique (pour la composition, l'interprétation et la recherche musicologique), de la Faculté de l'aménagement (pour les décors et l'aménagement de l'espace scénique), des départements de littérature (pour l'étude et création de livrets d'opéra) et de cinéma (l'audiovisuel ayant une place de plus en plus importante dans les opéras contemporains), et pourquoi pas, des HEC pour tout ce qui touche à la diffusion et à la mise en marché d'une production d'opéra.

III- L'engagement communautaire

Avec la FSÉ, nous travaillons à des projets d'immersion en musique auprès d'enfants en bas-âge, projets qui auront des retombées sur la persévérance scolaire. L'apport de la musique dans le développement d'aptitudes cognitives et sociales de même qu'à la réussite est d'ores et déjà reconnu et bien documenté. Le travail conjoint de nos professeurs avec ceux de la FSÉ assurera la pertinence des initiatives ainsi que leur adéquation avec les besoins des enfants. Cet engagement communautaire est né d'un partenariat avec l'OSM et d'un projet d'éducation musicale intensif proposé par maestro Nagano, mais développé et mis au point avec la collaboration du secteur interprétation de la Faculté de musique et de notre École des jeunes. Étant donné l'aspect inédit du projet, une étude scientifique y est rattachée et se déroulera dans un premier temps sur les trois prochaines années.

D'autres initiatives à caractère socioéducatif sont actuellement en projet en milieux scolaire et parascolaire dans des écoles de quartiers défavorisés de Montréal, en collaboration avec la CSDM.

La Faculté de musique a le souci non seulement d'être en lien avec le milieu professionnel mais aussi d'affirmer sa présence dans la société. Ainsi, elle veille depuis plusieurs années à créer et à entretenir un réseau d'interactions avec des écoles primaires et secondaires et avec des cégeps, dans l'objectif de soutenir l'enseignement musical et le développement de ce qu'on l'on appelle « la vocation musicale » : participation des professeurs à des activités parascolaires, programmes de douance de même que cours de maîtres font partie des activités qui maintiennent des liens essentiels avec les jeunes en formation.

Nous croyons que l'engagement communautaire, qui s'enrichit de collaborations interdisciplinaires, doit recevoir le meilleur soutien logistique et financier possible. Les initiatives sont nombreuses dans toutes les unités; les projets locaux et internationaux témoignent des préoccupations sociales et de la générosité des intervenants, quelle que soit leur unité d'attache. Cet engagement contribue à l'empreinte identitaire de l'Université de Montréal et à ce titre, devrait faire l'objet d'une large diffusion à l'interne comme à l'externe.

IV- Les services

Les rouages administratifs

Un tour d'horizon auprès du personnel administratif de la Faculté de musique a mis en évidence la nécessité d'améliorer la fluidité des rouages administratifs (voir le document transmis le 20 avril 2016). Exemples :

- dans les processus associés aux changements et créations de programmes, la lenteur décourage parfois l'esprit d'initiative des professeurs;
- l'arrimage de certains outils de gestion pourrait être amélioré; on note également des réponses qui se contredisent dans le traitement des dossiers selon la personne à qui l'on s'adresse, ou encore la non-transmission des changements (souvent importants) dans divers formulaires qu'il faut alors reprendre en entier.

Centralisation/décentralisation

L'équipe de direction de la Faculté de musique croit que l'Université doit départager les services qui peuvent être centralisés de ceux qui doivent être pris en charge par chacune des unités, dans un souci de rendement et d'efficacité. En consultation avec ces dernières, il y aurait donc lieu de déterminer les besoins communs à l'ensemble de la communauté et les pratiques qui gagneraient à être partagées d'une part, et d'autre part d'identifier les modes de gestion qui sont propres à chacun des secteurs d'enseignement.

Ainsi, aux contraintes particulières liées à la numérisation du secteur musical s'ajoutent des activités particulières qui ont nécessité que notre Faculté prenne en main certains services. Exemples :

- Au cœur de la formation, les récitals, les créations d'œuvres, les conférences et les classes de maître exigent une gestion quotidienne sur place, rigoureuse et sans faille : horaires d'utilisation des salles, aspects techniques (sonorisation,

- éclairage), relations avec le public, communications pour plus de 600 évènements par an, etc.
- La DGTIC avait autrefois la charge de notre parc d'instruments. Mais la complexité de l'exercice a entraîné un déplacement vers notre unité et nous avons mis au point un système qui répond adéquatement aux besoins de notre clientèle.
 - La DGTIC assurait également l'entretien de nos outils informatiques. Or, il est apparu à l'ensemble des intervenants qu'il fallait une expertise particulière. Le secteur numérique s'est ainsi déployé de façon exponentielle depuis que nos spécialistes en informatique (ayant tous une formation musicale de niveau universitaire) travaillent dans une collaboration étroite avec le corps enseignant, permettant encore une fois la mise en œuvre d'outils particulièrement adaptés à nos besoins spécifiques (comme pour le service des admissions, dans la mesure où nous sommes une des seules facultés à exiger des examens d'entrée et à ne pas se référer à une cote R).

À ce chapitre, une centralisation systématique menacerait donc le fonctionnement même de notre unité en éloignant les utilisateurs des décideurs.

V- La gouvernance facultaire

Définir les grandes orientations de l'unité et développer une vision éclairée des enjeux liés à la transmission du savoir et à l'avancement des connaissances comptent parmi les responsabilités qui incombent aux membres d'une direction facultaire. Ils doivent pouvoir entretenir un dialogue fécond avec les professeurs, les chercheurs et les étudiants afin de prendre les décisions appropriées, qu'il s'agisse des grands dossiers stratégiques ou de la gestion quotidienne de leur unité.

<p>C'est pourquoi il est essentiel que les membres de toute équipe décanale aient une connaissance fine et approfondie du domaine de spécialisation de la faculté dans laquelle ils travaillent et donc, en musique, qu'ils possèdent parmi d'autres compétences une formation musicale de niveau universitaire.</p>
--

En conclusion

La Faculté de musique a établi des partenariats fructueux et des interactions dynamiques, tant à l'intérieur de l'UdeM qu'avec différentes entités des milieux musical, artistique et de l'éducation, et ce à tous les paliers. Les ramifications avec la communauté sont très fortes, alors que les vice-doyens ont activé un réseautage important en collaboration avec la directrice des affaires publiques et de la conseillère en développement.

Notre réputation s'est acquise sous la dénomination de « Faculté de musique » non seulement au Québec (face à McGill), mais aussi à l'étranger. Nos liens d'échange avec les plus grands établissements d'enseignement en France, en Angleterre, en Belgique, et plus récemment aux États-Unis, témoignent de notre rayonnement et de celui de l'Université de Montréal à travers nos réalisations.

L'examen des mouvements qui ont caractérisé l'évolution de la sphère de l'enseignement supérieur de la musique dans le monde et particulièrement en Europe met en lumière que nous avons déjà réalisé ce vers quoi ils tendent : un arrimage des départements de musicologie des universités avec les conservatoires qui regroupent les domaines de l'interprétation et de la création. La mise en commun de leurs cursus et de leurs espaces de recherche reproduit en fait la configuration actuelle de notre Faculté de musique. Mais on ne trouve nulle trace de l'intégration d'une faculté ou d'un conservatoire dans un pôle, fut-il consacré aux arts, sauf à transformer en département l'une ou l'autre entité, avec l'effet de non croissance qui est généralement associé à cette situation.

Avec l'appui des membres de l'Assemblée statutaire, nous ne pouvons passer sous silence nos préoccupations face à l'éventualité d'une super structure regroupant la Faculté de musique avec d'autres unités, quelle que soit la forme qu'elle prendrait.

D'une part, le risque est trop grand qu'un tel regroupement soit interprété dans tout le milieu musical, par nos partenaires locaux et internationaux, comme une réduction au rang de département qui nuirait à notre réputation et ferait ombrage à nos réalisations.

D'autre part, non seulement les gains ne nous apparaissent pas, mais encore craignons-nous qu'un tel changement ait un effet paralysant sur l'ensemble de nos actions. La Faculté a fait preuve depuis des décennies et plus particulièrement au cours des 15 dernières années d'une remarquable capacité d'adaptation et d'innovation, alors qu'elle a renouvelé ses approches d'enseignement, adapté ses programmes à l'évolution des besoins tout en agissant en éclairer dans plusieurs domaines, développé une sphère numérique unique au Québec ainsi que mis en place une unité de recherche de l'envergure de l'OICRM. Soulignons au passage que sur le plan de la recherche, les axes que nous avons développés jusqu'ici sont parfaitement compatibles avec les problématiques transversales que le vice-rectorat à la recherche s'apprête à définir de façon à consolider l'identité nationale et internationale de l'Université de Montréal.

La Faculté de musique a atteint au plus haut niveau d'excellence, ce qui lui permet de rester compétitive face à la Schulich School of Music et au Conservatoire de musique de Montréal ainsi qu'à des établissements européens qui sont nombreux à rechercher des collaborations d'enseignement et de recherche avec nos différents secteurs.

Elle a maintenu une identité forte, plurielle, dont le cœur demeure la spécificité des compétences musicales avec toutes les facettes pluridisciplinaires et multisectorielles que ces dernières exigent pour assurer tant une recherche qu'une formation artistique musicale de haut niveau. Notre réussite actuelle et future est fondée sur la force de cette cohérence organique que nous avons su bâtir au fil du temps et des expériences, et sur laquelle nous devons compter pour assurer une continuité solide dans notre déploiement.

Le statut qui est actuellement celui de la Faculté de musique de même que sa structure, la réputation de ses programmes et de ses travaux de recherche sont le résultat d'un effort concerté et inspiré de la part de l'ensemble de ses membres : ils sont garants tout à la fois de l'avenir de l'enseignement de la musique et de la vitalité de la communauté musicale du Québec.